

L34 Evolution

ex L34 New

Adhésif organique minéral pour la pose à haute résistance du parquet, idéal dans le GreenBuilding. Bicomposant, respecte la santé des applicateurs.

L34 Evolution assure un équilibre parfait entre force d'adhérence et élasticité ce qui garantit des niveaux de sécurité supérieurs pour la pose de parquets de tous formats et essences de bois sur n'importe quel type de support.



GREENBUILDING RATING®

L34 Evolution

- Catégorie: Organiques minéraux
- Pose du parquet et des résilients



SYSTÈME DE MESURE ATTESTÉ PAR L'ORGANISME DE CERTIFICATION SGS

ÉCO-NOTES

- Formulé avec des minéraux régionaux à émissions réduites de gaz à effet de serre pour le transport
- Garantit une utilisation plus sûre sur le chantier

PLUS PRODUIT

- Sans odeur, idéal en rénovation
- Depuis 1980, l'adhésif leader mondial en fiabilité
- Idéal pour la pose de tous les types de parquet sur tous les types de fonds
- Équilibre parfait entre force et élasticité
- Technologie Anti-Shock System pour garantir force et adhérence dans les conditions d'utilisation réelles
- Développement rapide des prestations même à de basses températures
- Idéal pour planchers chauffant



DOMAINES D'UTILISATION

Destination d'utilisation

Pose à résistance élevée de sols en bois traditionnels et préfinis de tous les formats et espèces ligneuses sur tous les types de supports.

Sols :

- parquet mosaïque, parquet industriel et selon EN 13488 et EN 14761
- éléments en bois massif sans emboîtement, lamparquet, lames et selon EN 13227
- éléments en bois massif avec emboîtement M/F et selon EN 13226 et EN 13228
- éléments agglomérés avec emboîtement, préfinis et prépolis, et selon EN 13489
- revêtements de sol en bambou
- sols en bois selon EN 14342

Supports :

- chapes à base ciment
- chapes en anhydrite
- chapes réalisées avec Keracem® Eco ou Keracem® Eco Prontoplus
- panneaux en bois
- revêtements de sol existants en marbre, céramique, grès ou similaires
- chapes en asphalte coulé

Sols intérieurs à usage privé, commercial. Idéal pour planchers chauffant.

Ne pas utiliser

À l'extérieur ou sur des supports sujets aux remontées d'humidité, sur les supports chauffants non opportunément préparés, sur les chapes en anhydrite non opportunément préparées et, en général, sur les supports non absorbants non opportunément préparés.

* ÉMISSION DANS L'AIR INTÉRIEUR Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

Les supports doivent être compacts, solides, plans, non excessivement rugueux et absorbants. En outre, ils doivent être dimensionnellement stables, non déformables, secs, exempts de remontées d'humidité, exempts de fissures, propres, sans substances détachables et sans poussière. Les chapes à base de ciment ou formées de revêtements de sol existants en marbre, granit, céramique ou similaires, doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 2% ou 1,7% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes en anhydrite doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 0,5% ou 0,2% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes à base de ciment avec une humidité résiduelle élevée (5% maxi) ou qui présentent une tendance poudreuse superficielle, des parties poudreuses ou faibles doivent être traitées avec EP21.

Les supports formés de revêtements de sol existants en marbre, granit, céramique ou similaires doivent être nettoyés à fond et traités avec Keragrip Eco Pulep; en cas de présence d'humidité résiduelle élevée (5% maxi), ils doivent être traités avec 3CW. Les chapes en anhydrite doivent être poncées, nettoyées par des aspirateurs mécaniques et traitées avec EP21. Les supports de type absorbant contenant une installation de chauffage doivent être traités avec EP21. En général, les fonds en anhydrite et les fonds contenant des installations de chauffage ne peuvent pas être imperméabilisés et/ou nivelés avec des autonivelants à base de ciment et/ou à base de plâtre.

Les supports non plans ou excessivement rugueux doivent être régularisés et/ou rectifiés avec des produits adaptés comme Keralevel® Eco Ultra, Keratech® Eco HP4, Keratech® Eco Flex ou des mortiers synthétiques réalisés avec EP21 mélangés avec du Quarzo 5.12. Avant d'utiliser les produits susmentionnés, consulter attentivement leurs fiches techniques.

Préparation

Préparer L34 Evolution en mélangeant, avec un malaxeur hélicoïdal en procédant du bas vers le haut et à faible nombre de tours (~ 400/min.), la Partie A avec la Partie B, en respectant le rapport prédosé 9 : 1 des emballages. Verser la partie B dans le seau contenant la partie A, en prenant soin d'effectuer un malaxage homogène des deux parties, jusqu'à l'obtention d'un mélange de consistance et couleur uniformes.

Application

Appliquer L34 Evolution uniformément sur le fond à l'aide d'une spatule dentée (spatule n° 2 ou n° 4), poser les éléments du parquet sur la couche d'adhésif frais en exerçant une pression appropriée pour garantir le contact complet et uniforme avec l'adhésif en évitant qu'il ne remonte le long des bords des éléments. Laisser un espace de dilatation entre le sol en bois et les murs (ou autres éléments verticaux) de ~ 7-10 mm.

Nettoyabilité

Le nettoyage des résidus de L34 Evolution encore frais sur les surfaces doit être effectué avec de l'alcool. Le nettoyage des outils s'effectue avec Diluente D1 ou de l'alcool. Après durcissement, l'adhésif ne peut être éliminé que mécaniquement.

AUTRES INDICATIONS

Faire adapter le parquet à poser aux conditions ambiantes des locaux de pose.

L'humidité des éléments du parquet à poser doit être comprise entre 5-9% pour les parquets préfinis, entre 7-11% pour les parquets traditionnels.

Avant la pose, procéder à la mesure de l'humidité du fond à l'aide d'un hygromètre à carbure.

Avant la pose mesurer la température ambiante et celle du fond qui doivent être supérieures à la valeur de la température minimale d'utilisation indiquée dans les données techniques.

En plus des indications susmentionnées, suivre les instructions spécifiques fournies par le fabricant du parquet.

CAHIER DES CHARGES

La pose en œuvre certifiée, à résistance élevée de sols en bois massifs et multicouches sera réalisée avec adhésif organique minéral bicomposant à Technologie Anti Shock System, GreenBuilding Rating® 2, type L34 Evolution de la société Kerakoll Spa. Le support de pose devra être toujours sec, compact, sans parties friables, propre et avoir déjà effectué les retraits de séchage. Pour la pose utiliser une spatule dentée ____ pour un rendement moyen de ~ ____ kg/m².

DONNÉES TECHNIQUES SELON NORME DE QUALITÉ KERAKOLL

Aspect	pâte de couleur rouvre et noix	
Emballage	monopack 9+1 kg	
Conservation	≈ 12 mois dans l'emballage d'origine	
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil et aux sources de chaleur	
Températures limites d'application	de +10 °C à +35 °C	
Viscosité du mélange	≈ 39000 mPa · s, rotor 7 RPM 50	méthode Brookfield
Durée pratique d'utilisation (pot life)	≈ 90 min.	
Temps ouvert	≈ 90 min.	
Délai avant circulation piétonne	≈ 8 heures	
Mise en service parquet préfini	≈ 24 heures	
Délai d'attente avant le ponçage	après la stabilisation complète du parquet	
Consommation	≈ 800-1500 g/m ² (spatule n° 2-4)	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier: température, ventilation, absorption du support.

AVERTISSEMENTS

- **Produit pour utilisation professionnelle**

- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- utiliser la spatule dentée préconisée
- la température, l'humidité ambiante, la ventilation, l'absorption du fond et le matériel de pose peuvent varier le délais d'utilisation et de prise de l'adhésif
- une bonne ventilation des locaux et l'utilisation de Proman, une crème de protection pour les mains, sont conseillées
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating® Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en septembre 2020 (ref. GBR Data Report - 10.20). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. Par conséquent, KERAKOLL SpA répond de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations uniquement en ce qui concerne celles qui sont extrapolées directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre Société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.



KERAKOLL
The GreenBuilding Company

KERAKOLL S.p.a.
Via dell'Artigianato, 9 - 41049 Sassuolo (MO) Italy
Tel +39 0536 816 511 - Fax +39 0536 816 581
info@kerakoll.com - www.kerakoll.com